

22

JAN

2018

Informations diverses

Aux points de vente intéressés

Appel à manifester votre intérêt

Dès la rentrée scolaire 2018, la Ville de Genève versera l'allocation de rentrée scolaire sous formes de bons à faire valoir dans un certain nombre de points de vente. Elle veut donc constituer un réseau de points de vente proposant des fournitures scolaires, des articles en lien avec l'enseignement de la musique, des vêtements et articles de sport pour enfants et adolescents, des équipements informatiques et électroniques à vocation éducative.

Ces points de vente doivent accepter une carte électronique de dépense comme moyen de paiement.

Merci de manifester votre intérêt à participer à ce réseau en mentionnant :

- raison sociale du point de vente
- adresse
- contact
- le type d'articles proposés

à l'adresse mail achats.cmai@ville-ge.ch, en précisant dans l'objet « RéseauARS » jusqu'au 5 février 2018.